



CONFERENCE SUR L'AVENIR DE L'EUROPE

PARLEMENT EUROPEEN, 16 NOVEMBRE 2021

Notre association s'est félicitée de ce que l'Union européenne a massivement souhaité prendre l'avis des citoyens européens sur l'avenir de l'Europe. Nous sommes effectivement à un moment de notre histoire où il était important de reformuler l'intention que nous poursuivons au travers cette Union. EGALE a participé à la conférence par des contributions à la plate-forme en ligne. Il nous semble que cette méthode pourrait être inscrite dans la durée en consultant régulièrement les citoyens sur des questions précises.

Aujourd'hui je voudrais relier les thèmes que je souhaite aborder aux événements récents qui témoignent de tentatives de déstabilisation de l'Union européenne.

1. DES TENTATIVES DE DESTABILISATION EXTERIEURES ET INTERIEURES.

À l'extérieur, l'exemple de l'action de la Biélorussie utilisant des êtres humains qui sont dans une quête désespérée d'un lieu où ils pourraient vivre en paix est un phénomène qui selon Margaritis Schinas va se multiplier. Nous savons aussi que ce phénomène peut prendre d'autres formes comme des attaques via les réseaux sociaux pendant les périodes électorales notamment. Ce mode opératoire provient toujours de pays où des gouvernements autoritaires ont mis en place un simulacre de démocratie.

Il ne faut pas pour autant sous-estimer des tentatives de déstabilisation initiées à l'intérieur même de nos états par toute une série de mouvements antidémocratiques qui avancent en utilisant à leur profit un discours en apparence démocratique qui n'éveille pas la méfiance au premier abord, mais ne résiste pas à une analyse approfondie. Je citerai les mouvements qui se disent antiracistes et prétendent lutter contre le racisme en distinguant les êtres humains, selon « leur race ». Les mouvements politiques qui utilisent le discours de la religion pour enfermer les croyants dans des pratiques rigoristes. Les mouvements identitaires qui se prétendent victimes d'une histoire dont ils réinventent la plus grande partie et œuvrent à opposer des groupes sociaux et à cultiver le ressentiment à l'égard des pays dans lesquels ils vivent...

2. LE CADRE DES REPONSES EUROPEENNES

À cela l'Union européenne ne peut offrir qu'un seul type de réponses : toutes celles qui affirment avec fermeté la défense des valeurs qu'elle a toujours portées : la démocratie, l'État de droit, les droits fondamentaux, l'humanisme des Lumières. Quelles que soient les décisions prises, elles doivent, nous semble-t-il, s'inscrire dans ce cadre avec une détermination sans faille.

C'est bien dans cet esprit que les premières actions contre les attaques biélorusses ont été entreprises et nous ne pouvons que les approuver.

Nous aimerions que l'Union européenne montre la même fermeté vis-à-vis des tentatives de déstabilisation intérieures pour mieux les identifier, pour savoir résister à leurs accusations infondées de racisme et de xénophobie qui ne sont que des armes pour nous contraindre au silence, pour ne pas se laisser bernier en finançant leur propagande tout en croyant défendre les droits humains. Cela a malheureusement été le cas dans une campagne de communication récente signée à la fois du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne. A ce propos, je citerai par une citation de Karima Bennoune, rapporteure spéciale des Nations unies pour les droits culturels : « on refuse de donner la parole aux musulmans qui luttent contre l'islamisme. »¹

Il faut que l'Union européenne continue de défendre d'abord la liberté de pensée, de conscience et de religion comme cela est écrit dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne plus que la liberté de religion et de croyance qui ne concerne que les gens qui ont une religion. Chaque fois, et j'insiste là-dessus, qu'on ne parle que de liberté de religion et de croyance, on oublie systématiquement tous ceux qui ne professent aucune religion.

Les formulations de nos textes fondamentaux ont été sagement pesées pour exprimer exactement ce que nous voulions et il est indispensable de s'y tenir fidèlement si l'on ne veut pas courir le risque de changer subrepticement d'intention. L'Union européenne doit cette fermeté à ses citoyens, mais aussi à tous ceux qui ailleurs dans le monde se battent pour leurs libertés dans des états où elles ne sont pas reconnues.

Pour notre part, notre association EGALE continuera de contribuer à la défense des valeurs que je viens de citer, soit directement, soit au travers du Réseau Laïque Européen dont la constitution officielle a été annoncée le 6 octobre dernier.² Et nous contribuerons ainsi, à la construction d'une Union européenne porteuse de son projet de société libre et émancipatrice des êtres humains.

¹ Charlie hebdo, le 3 janvier 2018

² <https://laicite-secularism.eu>